



Direction

Référence : EAU-AUT-23-0709-M25.1
Dossier suivi par : Unité Autorisations - NSE
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville de
Wiltz
2, Grand-Rue
L-9530 Wiltz

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Fonds du Logement
Objet	Modification de l'autorisation EAU-AUT-23-0709 concernant la construction de deux ponts enjambant le cours d'eau «Wiltz» à Wiltz
Localité(s)	Wiltz
Commune(s)	Wiltz

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe :

Copie de la demande d'autorisation